

Santé et bien-être

une formation spéciale d'ambulanciers. Ils peuvent faire beaucoup de choses que font habituellement les anesthésistes et les chirurgiens comme, par exemple, donner une transfusion de sang sur les lieux mêmes de l'accident. C'est là une bonne chose et ce genre de personnes devraient être disponibles dans tout le Canada.

Je le répète, l'objectif est d'uniformiser, dans la mesure du possible, les normes médicales. Pour ce qui est du prix des médicaments, il me semble que bien que nous voulions aider les gens à les obtenir, le gouvernement ne peut faire plus à l'heure actuelle que d'aider les provinces à organiser leurs régimes de façon qu'ils répondent aux quatre critères que j'ai mentionnés. Nous avons dit à tous de façon très claire ce qu'ils sont. En attendant, tout ce que nous pouvons faire en tant que gouvernement national est d'acheter les médicaments en grandes quantités. Cela en réduira certainement le prix. Puis, jusqu'à ce que ces conférences fédérales-provinciales aient pris fin, nous devons avoir recours au Régime d'assistance publique du Canada chaque fois que ce sera nécessaire.

M. Muir: Monsieur l'Orateur, le député accepterait-il de répondre à une question au sujet du coût? Le député a mentionné le chiffre de 80 millions, sauf erreur, c'est-à-dire le coût des médicaments d'ordonnance partout au Canada s'élèverait à \$14.12 par personne. Puis il l'a rabaisé à environ 25 p. 100 à l'âge de 65 ans, ce qui ferait 20 millions, puis il a fixé à environ 40 millions le coût du programme proposé. Je voudrais demander au bon docteur s'il s'agit du coût au détail. Que serait le prix du gros?

M. Railton: Monsieur l'Orateur, il s'agissait du coût au détail. Le coût annuel par habitant serait de \$14.12. On peut modifier les chiffres, car le montant serait subordonné au nombre de malade dans chaque catégorie et ainsi de suite. Si vous vous en tenez au coût par habitant, il est d'environ 20 millions pour ce secteur de la population et pour les vieillards, il est peut-être inférieur, comme l'a signalé le député, peut-être de 5 ou 10 millions.

M. Muir: En somme, si les médicaments étaient achetés en gros, ils seraient moins coûteux.

M. Railton: Je crois qu'il en serait probablement ainsi. Cela demanderait beaucoup de planification, c'est tout.

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, au moment où il est fortement question que le gouvernement fédéral s'apprête à se retirer du domaine de l'assurance-maladie, il est très réconfortant d'entendre des députés de la côte est et de l'Ontario—je viens de l'Ouest—parler de la nécessité pour le gouvernement fédéral d'introduire et de maintenir d'un bout à l'autre du pays des normes concernant les médicaments. C'est une affaire importante et je suis ravie de constater que nous y pensons. Je ne crois pas qu'il y ait un seul député qui ne reconnaisse la nécessité de fournir des médicaments à ses mandants qui en ont besoin et à leur fournir des médicaments qui répondent en tout point aux normes établies, peu importe où ils vivent.

Selon moi, la résolution à l'étude a du bon et j'aimerais qu'elle aille plus loin. Je connais bien des gens qui n'ont pour tout revenu que la pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti et qui ont besoin de médicaments qu'ils devraient pouvoir se procurer gratuitement. Mais beaucoup sont des gens qui ont atteint 65 ans, l'âge de la retraite et qui ne touchent pas le supplément de revenu garanti. Ce sont des gens qui touchent juste un peu plus de revenu qu'il est permis de leur admettre au supplé-

ment de revenu garanti, et ils ont également besoin de médicaments gratuits. Ces gens sont toujours des contribuables et il ne leur reste que très peu d'argent pour payer leurs autres dépenses.

● (1640)

J'ai prisé les commentaires du député de Cape Breton-The Sydneys (M. Muir). Il a déclaré que cette question d'obtenir des médicaments pour un grand nombre de personnes âgées ne représentait qu'un compromis, et il se demandait si celles-ci n'allaient pas dépenser cet argent pour s'acheter un peu plus de nourriture plutôt que des médicaments. Car il s'agit de faire un choix. Malheureusement, c'est le choix que doivent faire bien des gens qui ne reçoivent pas le supplément de revenu garanti, bien que, essentiellement, ils en aient autant besoin que ceux qui y sont bel et bien admissibles.

Nous commençons seulement à mettre au point une foule de programmes qui assurent la gratuité du transport et d'autres services à ces gens, alors que d'autres qui n'ont pas réussi à se rendre admissibles au supplément ne reçoivent pas ce genre d'aide. J'aimerais que ce projet de résolution prévoie la fourniture gratuite des médicaments aux personnes de plus de 65 ans qui en ont besoin. Nous leur fournirions gratuitement ces médicaments et nous aurions ensuite recours au régime fiscal, comme cela se fait pour d'autres programmes universels, afin de recouvrer l'argent des personnes qui n'en ont pas besoin.

J'ai été heureuse d'entendre le député de Welland (M. Railton) aborder un point dont on n'avait pas parlé jusqu'ici, l'avantage d'acheter les médicaments en grosses quantités. J'aimerais rappeler la situation qui prévaut dans ma province, et je pense que l'on peut rencontrer semblable situation dans d'autres provinces. On pratique actuellement dans ma province un système individuel de distribution des médicaments aux personnes âgées, sauf pour celles qui émargent à l'assistance sociale. Elles doivent normalement se rendre à la pharmacie et acheter les médicaments prescrits et autres directement du pharmacien au prix régulier. Le prix en est beaucoup plus élevé que si ces médicaments étaient achetés en quantité. Les gens de ma province qui émargent à l'assistance sociale reçoivent leurs médicaments gratuitement. Ces médicaments sont achetés en grande quantité par le gouvernement provincial, sous leur nom générique chaque fois que c'est possible, et par conséquent le prix en est beaucoup moins élevé. Les gens de cette catégorie peuvent donc profiter de médicaments gratuits que le gouvernement provincial paie beaucoup moins cher.

J'aimerais que les médicaments fournis gratuitement aux personnes de plus de 65 ans soient achetés en grande quantité, afin que le public ne soit pas obligé de payer les frais plus élevés des médicaments vendus à la pharmacie. Les contribuables ne devraient pas être obligés de payer leurs médicaments achetés de façon ordinaire; les provinces et les autorités fédérales devraient pouvoir acheter ces médicaments en grande quantité.

Un autre aspect à envisager lorsqu'il s'agit de nos vieillards pensionnés, et qui démontre l'urgence de la question, c'est que ces gens n'ont souvent pas de longues années de vie devant eux. Ils ne peuvent donc attendre ces prestations indéfiniment. J'ai essayé pendant longtemps d'obtenir une pension d'ancien combattant pour un vieillard. C'est un vétéran invalide de la Première guerre et ses infirmités se sont accentuées dernièrement. Sa pension est retardée depuis longtemps par le grand embâcle dans les pensions et au fur et à mesure que les semaines et les mois